

**ORDRE DU JOUR**  
**Assemblée locale Vachon**  
**5 février 2023 à 10h**  
**Salle paroissiale de l'église St-Hubert**  
**5310, chemin Chambly St-Hubert**

---

1. Accueil et inscription (9h30)
2. Ouverture de l'assemblée (10h)
3. Nomination d'une présidence d'assemblée et d'élection
4. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée et d'élection
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Présentation sur le rôle de l'assemblée locale, explications et adoption des règles de procédure d'élections.
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée locale du 28 février 2021
8. Affaires courantes
  - a. Rapport de l'exécutif sortant
  - b. Rapport de la trésorerie
  - c. Élection des délégués supplémentaire (2) au Congrès ordinaire 2023
9. Mot de Denis Trudel, député fédéral de Longueuil-St-Hubert
10. Mot d'Adam Wrzesien, candidat dans Vachon
11. Résultats des élections
12. Période d'échange, discussions sur les actions locales
13. Mot de la présidence
14. Levée de l'assemblée

---

Le bulletin de candidature doit être reçu au secrétariat de la circonscription, en tout temps, avant le moment fixé dans l'avis de convocation pour l'ouverture de l'assemblée générale. (Règlement intérieur, article 207)

Cependant, dans le cas d'une adhésion, un délai de trente jours doit être observé avant qu'un nouveau membre puisse être habilité à voter ou à se présenter à un poste électif. (Statuts, article 13)